**Université de Bejaia**

**Département de langue et littérature françaises**

**Licence 2**

**K. Meziane**

**TTU, TD1**

Mise en situation

Objectif principal de la leçon : Amener l’étudiant à définir le genre ciblé au semestre 1 : la réponse brève à une question théorique.

ACTIVITE

1. *Quelle sont les genres textuels que vous avez travaillés en classe ou qu’on vous a demandés de rédiger en première année de licence de français, que ce soit dans les devoirs de maisons ou dans les examens ?*
* *Résumé*
* *Compte-rendu*
* *Fiche de lecture*
* *Dissertation*
* *Commentaire composé*
* *Réponse brève à une question théorique (voir le support ci-après)*
* ………………………………………………………………………………….

SUPPORT : Réponses brèves à des questions théoriques

**Citez et expliquez une seule différence entre le morphème flexionnel et le morphème dérivationnel.**

Les morphèmes flexionnels, contrairement aux morphèmes dérivationnels, ne changent ni la catégorie grammaticale du mot dans lequel il figure ni son sens : « parlent » et « parle » appartiennent à la même catégorie grammaticale, celle des verbes, et expriment le même sens. (K. Meziane, *Corrigé de l’examen de Morphosyntaxe*)

**Dans certaines régions d’Algérie, le français est considéré comme une langue seconde et non étrangère. Qu’est-ce qui justifie ceci ?**

Dans certaines régions d’Algérie, le français est considéré comme langue seconde et non comme langue étrangère. Ceci est à ramener à deux raisons principales. La première est que le français est non seulement une langue enseignée comme c’est le cas pour la langue étrangère mais une langue d’enseignement dans les différentes filières scientifiques et humaines : physique, biologie, sociologie… La deuxième est que le français est une langue fortement présente dans les différents champs de la culture tels que les éditions du livres, littéraires ou non, la presse, certaines administrations ... Il s’agit là de fonctions sociales qui ne peuvent être assumées par une langue étrangère. Ceci dit que la perception du facteur de xénité qui définit le degré d’étrangeté d’une langue sur les différents plans (linguistique, culturel..) est très minime en parlant de la langue française en comparaison à la langue étrangère (l’anglais par exemple). (K. Meziane, *Corrigé de l’examen de didactique du FLE*)

1. *Définissez la réponse brève à une question théorique, et ce, compte tenu de votre lecture du support ci-dessus et de vos connaissances personnelles.*

|  |
| --- |
|  |